

Demande de dérogation N°8.

Rappel AC CAP MARTINIQUE 2024

9 Programme [DP]

Jeudi 11 avril 2024 A partir de cette date, présence de tous les équipages obligatoire jusqu'au départ

Pour donner suite au mail reçu (voir ci-dessous) et de l'accord de l'organisateur, le président du comité de course Yvon Poutriquet autorise M Olivier LUNVEN, bateau **Pour FERDINAND**, à être absent le vendredi 12 avril 2024 de la Trinité sur Mer pour raison professionnelle.

Fait à la Trinité sur Mer
Le 10 avril 2024

Signature

Original Signé

Mail de référence

De: Olivier LUNVEN <Olivier.Lunven@elex.fr>
Date: 9 avril 2024 à 21:20:41 UTC+2
À: Thibaut Derville <thibaut@cap-martinique.com>
Objet: **contrainte professionnelle**

Bonsoir Thibault,

Suite à notre discussion cet après-midi je te confirme que j'ai une obligation professionnelle à laquelle je ne peux déroger vendredi matin. Je te remercie de m'autoriser à ne pas participer au briefing de vendredi. Vincent y participera bien.

Bonne soirée,

Olivier LUNVEN
